



UNIVERSITÉ
RENNES 2
UFR STAPS

L'ALTERNANT EN DEUST MÉTIERS DE LA FORME

Un coach pour encadrer ET assister dans la
gestion et le développement de la structure



FORMATIONS VERS LES MÉTIERS DE LA FORME

Diplômes Jeunesse et Sports

Diplômes universitaires

Niv II
BAC +3

Niv III
BAC +2

Niv IV
BAC

Entrée possible pour des
apprentis sous conditions

BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

LICENCE PROFESSIONNELLE
MÉTIERS DE LA FORME

DEUST 2 MÉTIERS DE LA FORME

DEUST 1 MÉTIERS DE LA FORME

DEUST MÉTIERS DE LA FORME

TECHNICIEN DES MÉTIERS DE LA FORME
ASSISTANT DE DIRECTION

→ Encadrer des pratiquants dans les différentes activités de remise en forme en structures privées ou associatives.

→ Participer à la mise en œuvre de la stratégie, de la commercialisation, de la communication, de la **gestion et du management** de l'entreprise.

→ Entretenir et développer des équipements et installations dans le domaine du sport, de la santé, de l'industrie (des articles de sport et de loisir, des transports, des biens d'équipement, des produits alimentaires et de santé).



LES INTERVENANTS

Une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS (Rennes 2), mais aussi et surtout des responsables, des gérants, et des coaches issus d'une diversité de structures professionnelles...



CONTENU PÉDAGOGIQUE DU DEUST

UEF1

ASSISTER LE DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Gestion financière et comptable / Management et gestion RH / Cadre réglementaire / Marketing stratégique / Sociologie des pratiques corporelles / Psychologie de la consommation sportive

UEF2

ÉVALUER ET ORIENTER LE PRATIQUANT

Réglementation et usage des équipements / Évaluation et caractéristiques du pratiquant / Psychologie du pratiquant

UEF3

ANALYSER LE FONCTIONNEMENT ANATOMO-PHYSIOLOGIQUE DU PRATIQUANT

Anatomie et cinésiologie / Physiologie de l'exercice / Biomécanique / Ressources physiques

UEP1

MAÎTRISER ET ENSEIGNER LES TECHNIQUES ET MÉTHODES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE MISE EN FORME

Méthodologies et techniques des cours collectifs / Méthodologies et techniques de musculation

UEP2

S'INSÉRER DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL

Construction du projet professionnel / Développement du comportement professionnel / Connaissance du monde professionnel / Informatique

UE LANGUE

COMMUNIQUER EN ANGLAIS

MISSIONS ET OBJECTIFS EN STRUCTURE

En milieu professionnel, l'alternant développe des compétences professionnelles dans le secteur marchand ou associatif du fitness. Un livret de suivi permet faire le lien entre la structure et la formation.

▼ Missions

- Participation et observation de cours
- Encadrement de publics dans les activités de mise en forme : cours collectifs, musculation, cardio-training.
- Participation aux tâches d'exploitation du centre : gestion, développement.
- Accueil commercial, vente et animations.
- Gestion et entretien des matériels.
- Participation aux réunions et formations proposées dans l'entreprise.

▼ Objectifs

Semestre 1 Découverte des structures et des métiers de la remise en forme, poste d'accueil du public, vente, suivi plateau

Semestre 1, 2, 3, 4 Développement progressif des compétences en intervention dans les différentes activités de la remise en forme (du public débutant en S2 vers un public initié en S4)

Semestre 3, 4 Développement et renforcement des compétences en gestion, marketing et management d'entreprise, diagnostic de la structure et proposition d'axes de développement, mise en œuvre d'un projet.

L'ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Rythme alternance DEUST 1



Rythme alternance DEUST 2



3 jours de formation - 17h de cours en moyenne en fonction du semestre-

Une présence hebdomadaire dans l'entreprise*

*Le temps en milieu professionnel (salles de remise en forme, associations...) peut être réparti sur les jours hors formation (en gris) en fonction de l'engagement pris entre l'étudiant et la structure. Le DEUST peut se faire par le biais de stage.s ou de contrats (apprentissage ou de professionnalisation).

▼ **STAGE** L'engagement se fait par le biais d'une convention de stage aussi bien en formation initiale ou en formation continue (reprise d'études). La durée minimale de stage est de 400h sur les 2 ans de formation. L'étudiant peut être gratifié en fonction du nombre d'heures et de la négociation faite avec la structure d'accueil.

- La convention de stage doit être signée avant le début du stage et respectée par les 2 parties.
- Le stage ne peut démarrer qu'après la rentrée pédagogique et se terminer au plus tôt à la fin des cours (avril pour le DEUST 1 et juin pour le DEUST 2) afin de respecter le rythme de l'alternance.

LES CONTRATS D'ALTERNANCE, UNE LOGIQUE «GAGNANT / GAGNANT»

L'alternant est salarié de la structure avec un contrat de 35h / semaine, formation incluse. Le temps en milieu professionnel doit donc être réparti sur les jours / heures restants hors formation et en fonction de la convention collective. Dès la fin des cours (à partir d'avril pour la 1^{ère} année et de juin pour la 2^{ème} année), l'alternant en contrat est à temps complet en entreprise, soit environ 4 mois dans l'année cf calendrier annuel.

67% du temps
en milieu professionnel*
*moyenne sur 2 ans de formation

➤ **CONTRAT D'APPRENTISSAGE** Le contrat est de 6 mois minimum et peut commencer 3 mois avant le début de la formation (pendant l'été). Des heures complémentaires pendant la formation sont consacrées à l'accompagnement de l'apprenti et au suivi en structure.

➤ **CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION** Le contrat dure 6 à 12 mois et peut démarrer 1 mois avant le début de la formation.



Face à des jeunes en stage classique, Melodie est beaucoup plus impliquée. L'apprentissage, c'est une question de profil mais aussi de retour sur investissement, pour l'apprenti.e comme pour nous.

Frédéric, gérant de salle et maître d'apprentissage de Mélodie

➔ Exonération des charges sociales et patronales.

➔ Aides financières.

➔ Rémunération en fonction de l'âge et du niveau de formation (à partir de **41% du SMIC** pour l'apprentissage et de 55% pour le contrat de professionnalisation)

Le service formation continue est à disposition des employeurs pour aiguiller dans le recrutement d'un salarié en alternance et pour en préciser les avantages.

SOUTIEN

5 BONNES RAISONS pour les salles / structures d'opter pour un CONTRAT

1

Des candidats avertis au secteur de la forme : un vrai engagement avec l'entreprise par le biais d'un contrat!

2

Participer à la formation des professionnels de la forme et préparer l'avenir du secteur.

3

Se faire reconnaître comme lieu de formation et d'insertion professionnelle

4

Un DEUST modulé pour un apprenti opérationnel rapidement sur la pratique et progressivement sur l'assistance à la gestion et au développement.

5

Établir une relation de confiance et un partenariat universitaire / entreprise et suivre les évolutions de son secteur



CONTACTS

Responsable des formations

Métiers de la forme

annick.durny@univ-rennes2.fr

Coordinateur contrats d'alternance

(aides financières, modalités...)

vincent.thoreton@univ-rennes2.fr

02.99.14.20.29

Coordinateur stages

renaud.bourneuf@univ-rennes2.fr

02.99.14.13.74

UNIVERSITÉ RENNES 2 UFR STAPS

SCIENCES ET TECHNIQUES DES
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Campus de la Harpe (Rennes)

25 Avenue Charles Tillon,

35000 Rennes



[@STAPS_Rennes2](https://twitter.com/STAPS_Rennes2)

Conception / Impression : Université Rennes 2

Crédit photos : freepick.com

Février 2020



UNIVERSITÉ
RENNES 2 UFR STAPS

WWW.UNIV-RENNES2.FR/STAPS